

**European Parliament Gypsum Forum
Bruxelles -27 septembre 2017
Discours M. Liébus
Président d'EBC**

Merci beaucoup Madame Julie Girling ;

Mesdames et messieurs ;

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui, à l'initiative d'EuroGypsum et de son Président, Monsieur LEKIEN.

Le sujet de la rénovation est au cœur de l'édition 2017 de l'European Parliament Gypsum Forum.

Au nom d'EBC je voudrais souligner l'importance de la rénovation énergétique pour l'économie européenne.

En 2015, 57% des volumes de transactions du secteur de la construction étaient liés à la rénovation. Le secteur de la construction représente 9% du produit intérieur brut de l'Union Européenne.

Des statistiques élaborées récemment par EBC, en collaboration avec l'association "Renovate Europe", montrent, qu'en matière de rénovation énergétique, les chiffres

d'affaires s'élèvent à 109 milliards et représentent près de 882 900 emplois par an en Europe.

Raison pour laquelle EBC suit avec attention les discussions en cours au Parlement Européen et au Conseil de l'Union européenne sur la révision de deux directives clés.

Celle sur la performance énergétique des bâtiments et celle sur l'efficacité énergétique.

Nous avons pris des positions précises sur ces directives, afin que les besoins des PME et des artisans qui travaillent dans ce secteur puissent être pris en considération par le législateur européen.

Aujourd'hui le secteur de la rénovation a besoin de compétences professionnelles nouvelles et spécifiques.

Selon les statistiques élaborées par le Cedefop (Centre européen pour la formation professionnelle^o, le secteur de la construction contribue à 6,73% des emplois en Europe.

Le marché européen de la construction est entré dans une phase de reprise.

Atteindre à nouveau les niveaux d'avant la crise économique demeure néanmoins un objectif à long-terme, réalisable que dans un cadre régulateur et financier adéquat.

Dans le secteur de la construction, les nouveaux emplois qui seront créés seront principalement dans les professions de cadres et des techniciens.

Au Danemark, par exemple, la demande de construction basée sur l'efficacité énergétique a poussé la recherche de compétences dans l'innovation et dans le management.

Les compétences interdisciplinaires sont de plus en plus importantes et se concentrent maintenant sur la physique du bâtiment et sur les matériaux, plus que dans le passé.

L'accent mis sur les compétences professionnelles liées à l'énergie et à la sensibilisation environnementale est évident dans la plupart des pays. En Finlande, ces compétences se constatent par exemple à la capacité de travailler dans une équipe multisectorielle.

Pour ce qui concerne les compétences vertes (les « green skills ») une sensibilisation des travailleurs est de plus en plus requise pour limiter l'impact négatif des constructions sur l'environnement, surtout au niveau des matériaux et des technologies.

Par exemple, la construction de maisons à faible taux de carbone nécessite le développement de compétences spécialisées et techniques où la main-d'œuvre existante peut manquer.

L'économie circulaire devient de plus en plus importante, pourtant une meilleure connaissance des matériaux et des techniques dans la construction est nécessaire avant toute démolition.

L'impact des considérations environnementales ne se limite pas à la construction de nouveaux bâtiments. On a estimé que le réaménagement existant des maisons peut créer jusqu'à 4 millions de nouveaux emplois pour les vérificateurs de l'énergie, les certificateurs, les inspecteurs de systèmes de chauffage et d'énergie renouvelable.

Le potentiel en Europe Centrale et de l'Est, là où se trouve la plupart des bâtiments à basse consommation, est considérable. Selon l'étude "BUILD UP Skills European initiative" sur les artisans, plus de 3 millions de travailleurs en Europe auront besoin d'une formation professionnelle sur l'efficacité énergétique et sur les sources d'énergies renouvelables.

Un enjeu réel existe du fait de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui ont des implications surtout dans le management de projet, dans la logistique, dans le contrôle des matériaux et dans la conception (en anglais : le « design »).

L'apparition du BIM (Building Information Modelling - la maquette numérique), est largement perçue et reconnue comme une solution pour la gestion de l'information au cours de la conception, la construction et la phase opérationnelle du cycle de vie d'un bâtiment.

Le BIM permet la simulation et l'évaluation de la performance de chaque aspect d'un projet avant sa construction, rendant dès lors sa compréhension plus aisée et plus complète. Il ne s'agit pas uniquement de l'utilisation d'un logiciel mais plutôt d'un processus qui facilite l'échange d'information entre les professionnels impliqués dans un même projet de construction.

Etant donné que les très petites entreprises représentent 92% du secteur de la construction et réalisent 80% de la production totale de l'industrie de la construction, il est essentiel de ne pas les laisser de côté lors de la définition du processus BIM. Consciente des progrès très rapides en la matière, EBC rappelle les besoins concrets et spécifiques des TPE/PME pour une utilisation des maquettes numériques qui leur soit favorable en Europe :

- Répondre aux besoins des artisans et des petites et moyennes entreprises lors de la conception d'une approche européenne pour la normalisation du BIM ;
- Promouvoir l'adoption des maquettes numériques pour augmenter l'efficacité énergétique et réduire les coûts du cycle de vie des bâtiments ;
- Promouvoir des programmes de formation BIM qui ne reposent pas sur l'utilisation d'un logiciel particulier, mais qui visent plutôt à guider tous les professionnels de la construction vers la transition numérique du secteur ;
- Garantir que l'administration publique puisse accompagner, et surtout, ne pas exclure les entreprises dans la transition vers l'utilisation du BIM.

Je voudrais conclure en indiquant que l'innovation continuera à être un des aspects clés de la défense des intérêts des petites et moyennes entreprises de construction.

Je vous remercie.

Patrick Liébus